

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AOUT 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 04 août à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.

Date de la convocation : 31 juillet 2023

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, FARRUGIA Martine, MARECHAL Laëtitia, MARGOUT Gérard, LOR Jean-Michel, MARAIS Sébastien, BRIANCEAU Aline, BAZIL Marine

ABSENTS EXCUSES : M. THURNE Dominique donne pouvoir à Mme ZIMMERLIN Francine
Mme CHAUVEAU Caroline
Mme JARRY Alice
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

A été nommée secrétaire : Catherine FEUILLATRE

Le compte-rendu de la séance du 12 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Objet des délibérations :

- Attribution du marché « Aménagement de la Coulée Verte »
- Demande de subvention auprès de la CAF : achat d'équipement de jeux pour enfants

Délibération n°20230701

Attribution du marché « Aménagement de la Coulée Verte »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu l'analyse des offres selon les critères de sélection suivants :

- Valeur technique : 60 %
- Tarification : 40 %

Vu le rapport d'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **Décide de retenir** l'offre la mieux disante suivante :
 - SCOP CAJEV SA – 10 impasse Watt à la Roche sur Yon (85) au prix de 380 151,72 € HT pour les travaux d'aménagement de la Coulée Verte
- **Autorise** Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Délibération n°20230702

Demande de subvention auprès de la CAF : achat d'équipement de jeux pour enfants

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement de la Coulée Verte, dont l'équipement d'une aire de jeux pour enfants. Une partie de ces jeux est accessible aux enfants handicapés et l'ensemble du projet est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le coût prévisionnel s'élève à 41 329 € HT. Monsieur le Maire précise que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès de la CAF de la Vendée dans le cadre d'achat d'équipement.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Subvention CAF sollicitée (40 %)	16 531 €
Emprunt	24 798 €

Coût total = 41 329 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **Approuve** le projet d'achat d'équipement de jeux pour enfants pour l'aménagement de la Coulée Verte estimé à 41 329 € HT.
- **Adopte** le plan de financement exposé ci-dessus.
- **Sollicite** une subvention auprès de la CAF de la Vendée
- **Autorise** le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

- Catherine FEUILLATRE fait part d'une demande d'une professionnelle de santé, Mme COGREL, kinésithérapeute, qui souhaite louer une salle communale pour des cours de Pilates. Le conseil municipal a décidé d'étudier une grille tarifaire de location horaire à des professionnels dans les salles communales, qui sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil municipal.
- Monsieur le Maire informe que l'entreprise SOCOTEC a été retenue pour la mission SPS (coordination en matière de sécurité et de protection de la santé) du futur chantier de l'aménagement de la Coulée Verte.

La séance est levée à 19h45.

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,
André COQUELIN

La secrétaire de séance,
Catherine FEUILLATRE

